BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2043

61 – ORNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENÇON

Créations d'établissements

132 326 166 RCS Alençon.
GARDE BEARD.
Forme : Société civile d'exploitation agricole.
Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : VERGE Véronique, Denise, Marie, Pascaline.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Ferme de la Garde, 61290 Le Mage.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : culture de céréales (sauf riz), de légumineuses et de graines oléagineuses. l'exercice d'activités agricoles au sens de l'article l311-1 du code rural et de la pêche maritime et d'activités commerciales en lien avec cette activité ainsi que d'activité sylvicole. dans le domaine de l'activité agricole, la société a pour objet : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle conformément à l'article l.311-1 du code rural et de la pêche maritime ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. elle peut notamment pour favoriser son développement : procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ou sylvicole ; prendre à bail tous biens ruraux ; exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article l. 411-37 du code rural et de la pêche maritime ; exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition en application de l'article l. 411-2 dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime ; vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles et le caractère civil de l'activité ; participer par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..
Adresse : Ferme de la Garde, 61290 Le Mage.
A dater du : 10 novembre 2026.
Date de commencement d'activité : 15 octobre 2026.